

SEPTEMBRE 2021

BAROMETRE NUMERIQUE DES QUARTIERS D'ANGERS

INDICE DE FRAGILITÉ NUMÉRIQUE POTENTIELLE
POUR LES 10 QUARTIERS D'ANGERS



Stratégie de la
Relation Numérique
à l'Angevin



Une approche nationale

L'indice de fragilité numérique a été élaboré en 2019 par le Secrétariat Général des Affaires Régionales (SGAR) Occitanie dans le cadre du projet Incub-0 financé grâce au soutien du Fond de transformation pour l'action publique, en partenariat avec la Mednum (société coopérative d'intérêt collectif qui crée et accélère des solutions pour favoriser l'inclusion et la médiation numériques) et l'Agence nationale des solidarités actives (Ansa).

- kit de mise en place de l'indice de fragilité numérique pour les collectivités
- communes test fin 2019
- **élargissement du test : Angers et l'aura ont mobilisé le kit pour les 10 quartiers d'Angers en 2020**

Qu'entend on par fragilité numérique ?

- La dématérialisation croissante des procédures et le remplacement des échanges humains par des interfaces hommes-machines demande aux individus et aux organisations de s'adapter, d'acquérir des capacités et d'inventer des réponses à ces défis de la révolution numérique.
- La transition ne s'effectue pas sans heurts et sans produire de nouvelles formes d'exclusion. Dans certaines situations sociales ou géographiques, des individus sont susceptibles de ne pas parvenir à accomplir des démarches, pourtant essentielles à leur maintien dans la vie sociale, à leur santé, à la jouissance de leurs droits.
- La fragilité sociale des individus se conçoit comme une situation de risque d'exclusion ou de maintien dans une situation d'exclusion,
- La fragilité « numérique » peut alors s'entendre comme l'ensemble des situations sociogéographiques qui empêchent la complétude de démarches dématérialisées.
- Elle se résorbe par la mise en place d'aides, de compensations, mais aussi par la prise en compte des réalités vécues dès la conception des interfaces numériques.

**GÉOLOCALISER LES ZONES D'EXCLUSION
NUMÉRIQUE DE VOTRE TERRITOIRE
AVEC L'INDICE DE FRAGILITÉ NUMÉRIQUE**



- lien vers La MedNum et le kit à télécharger : <https://lamednum.coop/actions/indice-de-fragilite-numerique/>
- lien vers l'outil du SGAR Occitanie : <https://fragilitenumerique.sgarlab.fr/>
- lien vers l'outil de l'Institut du Numérique Responsable : <https://institutnr.org/indice-national-de-fragilite-numerique>



Méthode de calcul de l'indice de fragilité numérique potentielle

Une analyse quantitative des données qui révèle la probabilité que dans chacun des 10 quartiers d'Angers, une partie de la population peut avoir des difficultés avec les usages et l'accès au numérique.

Afin de réaliser avec succès une démarche administrative en ligne, quatre conditions sont nécessaires :

1. Accéder aux interfaces numériques,
2. Accéder à l'information,
3. Avoir des compétences administratives,
4. Avoir des compétences numériques



- Choix d'indicateurs sur la base d'hypothèses issues d'études sociologiques, de recherches et d'ateliers organisés par la Mednum, l'Ansa et le SGAR.
- Mobilisation des données pour réaliser un état des lieux de la situation pour les 10 quartiers d'Angers.
- Pondération en fonction du nombre d'habitants.

1 - Accès aux interfaces numériques

2 - Accès à l'information

3 - Compétences Administratives

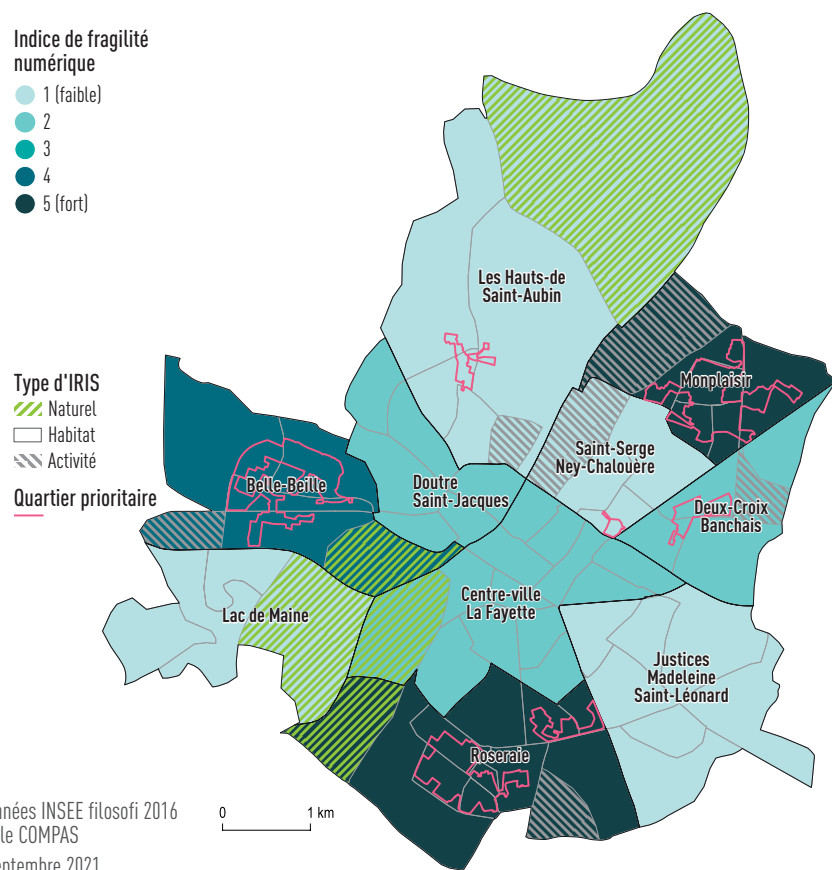
4 - Compétences Numériques / scolaire

Indice global de fragilité numérique potentielle

Les cartes produites sur la base de cet indice sont des projections de risques
=> À coupler avec une approche qualitative

1. ACCÈS AUX INTERFACES NUMÉRIQUES

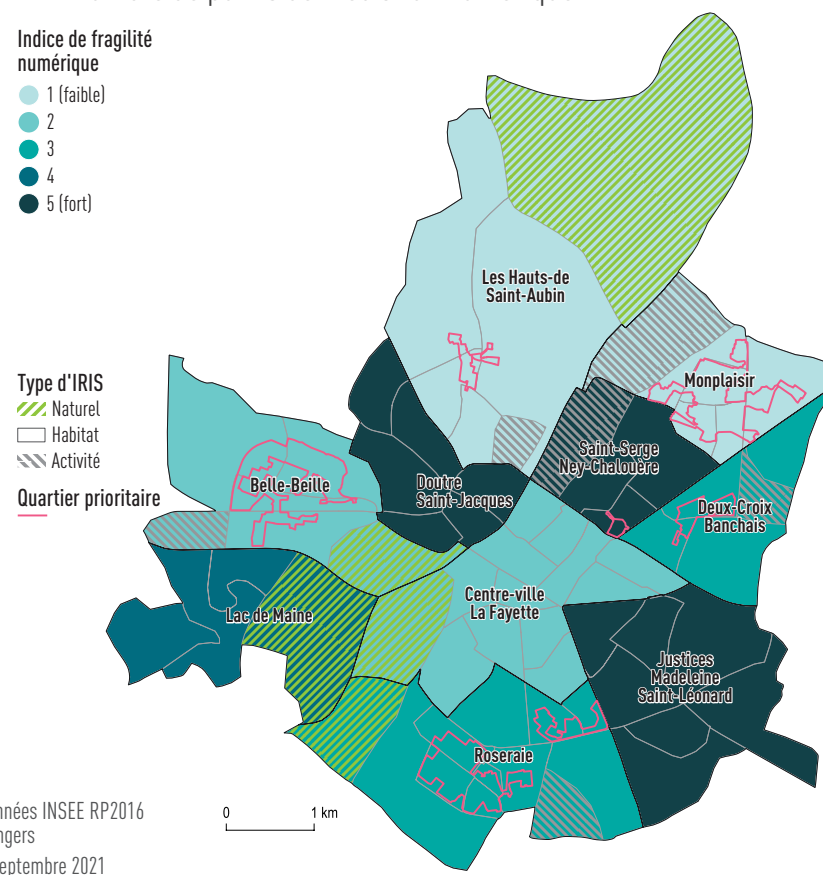
- identifier les territoires mal couverts par les réseaux (ce qui n'est pas le cas pour Angers)
- identifier des populations en situation de précarité économique (taux de pauvreté et revenu médian) qui auraient des difficultés financières à accéder (soit à accéder soit d'accès) aux équipements numériques



Compte tenu de la faiblesse de leurs revenus, les habitants de Monplaisir et de la Roseraie, deux quartiers classés prioritaires au titre de la Politique de la Ville, présentent une surexposition au risque de fragilité numérique. Les habitants pourraient rencontrer des difficultés dans l'achat de matériel informatique et/ou abonnement à une connexion internet.

2. ACCÈS À L'INFORMATION

- identifier les territoires mal couverts par une offre de services publics en fonction de la taille de population des communes, et des quartiers comme ici pour Angers sur la base du Guide des services numériques à L'Angevin (édition 2020).
- qualifier la surexposition des publics au manque d'information à partir de quatre indicateurs :
 - Part des ménages composés d'une seule personne,
 - Part des familles monoparentales,
 - Nombre de points physiques d'accès
 - Nombre de points de médiation numérique.



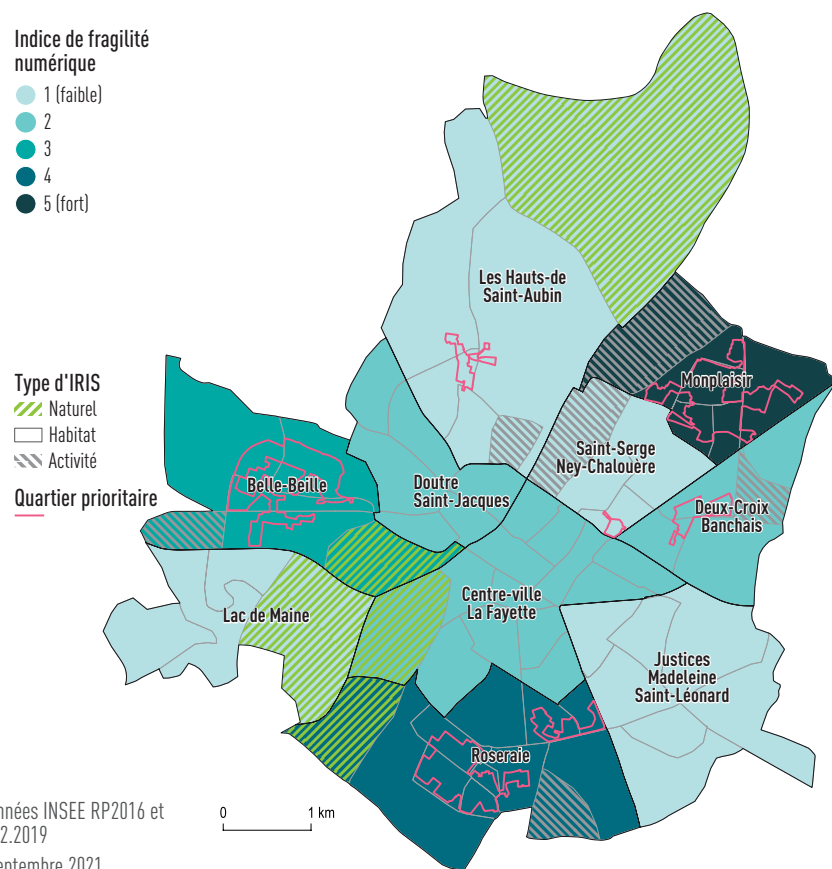
En cumulant les quatre critères, les habitants des quartiers Justices Madeleine St-Léonard, St-Serge/ Ney/Chalouère et Doutré/St-Jacques sont potentiellement les plus fragilisés, du fait de peu de points d'accès, principalement positionnés dans les Relais-Mairies ou aux services centraux pour Ney/Chalouère.

3. ACCÈS COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

- identifier les territoires dans lesquels les populations pourraient avoir des difficultés avec les démarches administratives.

Trois indicateurs sont mobilisés :

- Part des moins de 25 ans,
- Part des bénéficiaires de minima sociaux,
- Part des chômeurs de 15-64 ans.



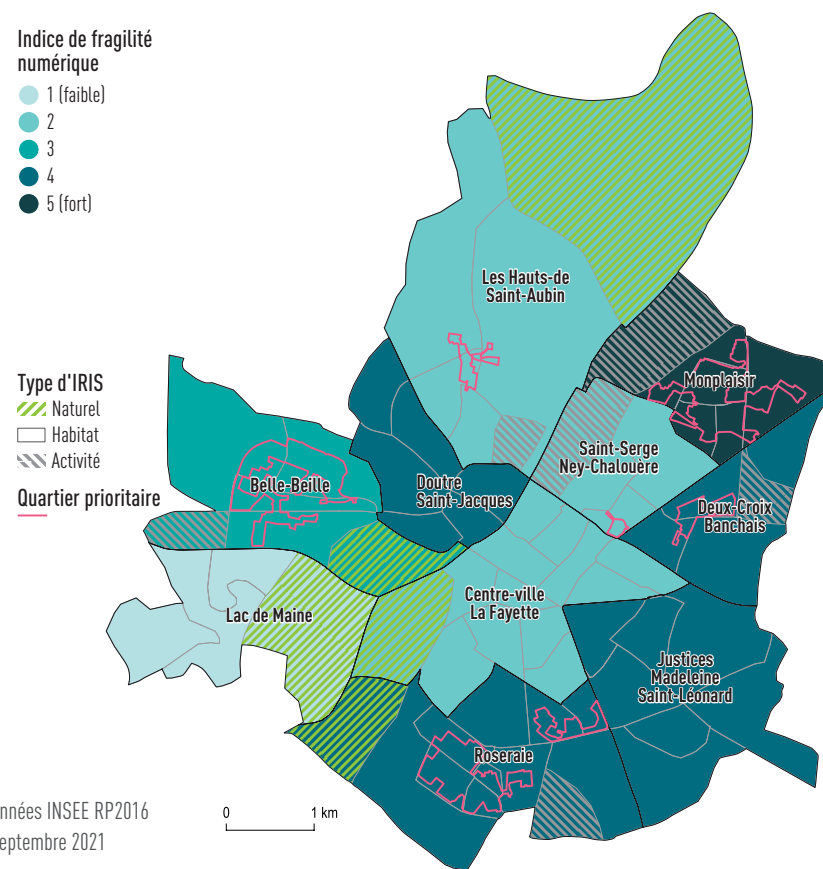
Les habitants du quartier Monplaisir apparaissent comme surexposés aux risques de carences en compétences administratives, et dans une moindre mesure les quartiers de la Roseraie et de Belle-Beille : trois quartiers prioritaires reconnus au titre de la Politique de la Ville.

4. ACCÈS AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES/SCOLAIRES

- Identifier les territoires dans lesquels les populations pourraient rencontrer des difficultés avec l'utilisation d'internet ou même des équipements numériques

Deux indicateurs sont utilisés :

- Part des 65 ans et plus,
- Part des non ou peu diplômés.



Les habitants du quartier de Monplaisir apparaissent une nouvelle fois comme surexposés aux fragilités, la part des non ou peu diplômés aggravant largement la situation. Pour les quartiers Roseraie, Justices/Madeleine/St-Léonard et Douvre/St-Jacques, le poids élevé des personnes âgées de plus de 65 ans induit des fragilités numériques.

INDICE SYNTHÉTIQUE GLOBAL



En synthèse, les habitants de Monplaisir affichent le plus fort risque d'exposition à la fragilité numérique, avec ceux de la Roseraie et de Doutre/St-Jacques.

L'approche quantitative réalisée, qui identifie une probabilité de fragilité numérique, constitue un « TO » pour alimenter les échanges entre les services d'Angers.

Ces premières données nécessitent d'être confrontées à une approche qualitative menée avec des acteurs en contact des populations rencontrant des « problèmes numériques », afin de promouvoir une offre coordonnée et adaptée aux populations selon trois types de besoins identifiés :

- La facilitation : faire à la place de, faire avec,
- L'accompagnement : rassurer, donner « un coup de pouce »,
- La médiation : former, promouvoir l'acquisition de compétences numériques.

	ACCÈS AUX INTERFACES NUMÉRIQUES	ACCES A L'INFORMATION	COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES	COMPÉTENCES NUMÉRIQUES / SCOLAIRES	INDICE GLOBAL DE FRAGILITE NUMERIQUE POTENTIELLE
MONPLAISIR	5	1	5	5	5
ROSERAIE	5	3	4	4	5
DOUTRE ST-JACQUES NAZARETH	2	5	2	4	5
BELLE BEILLE	4	2	3	3	4
NEY CHALOUIERE	1	5	1	2	4
MADELEINE JUSTICES ST-LEONARD	1	5	1	4	4
DEUX CROIX BANCHAIS	2	3	2	4	3
CENTRE-VILLE LAFAYETTE	2	2	2	2	2
LAC DE MAINE	1	4	1	1	2
LES HAUTS DE ST-AUBIN	1	1	1	2	1

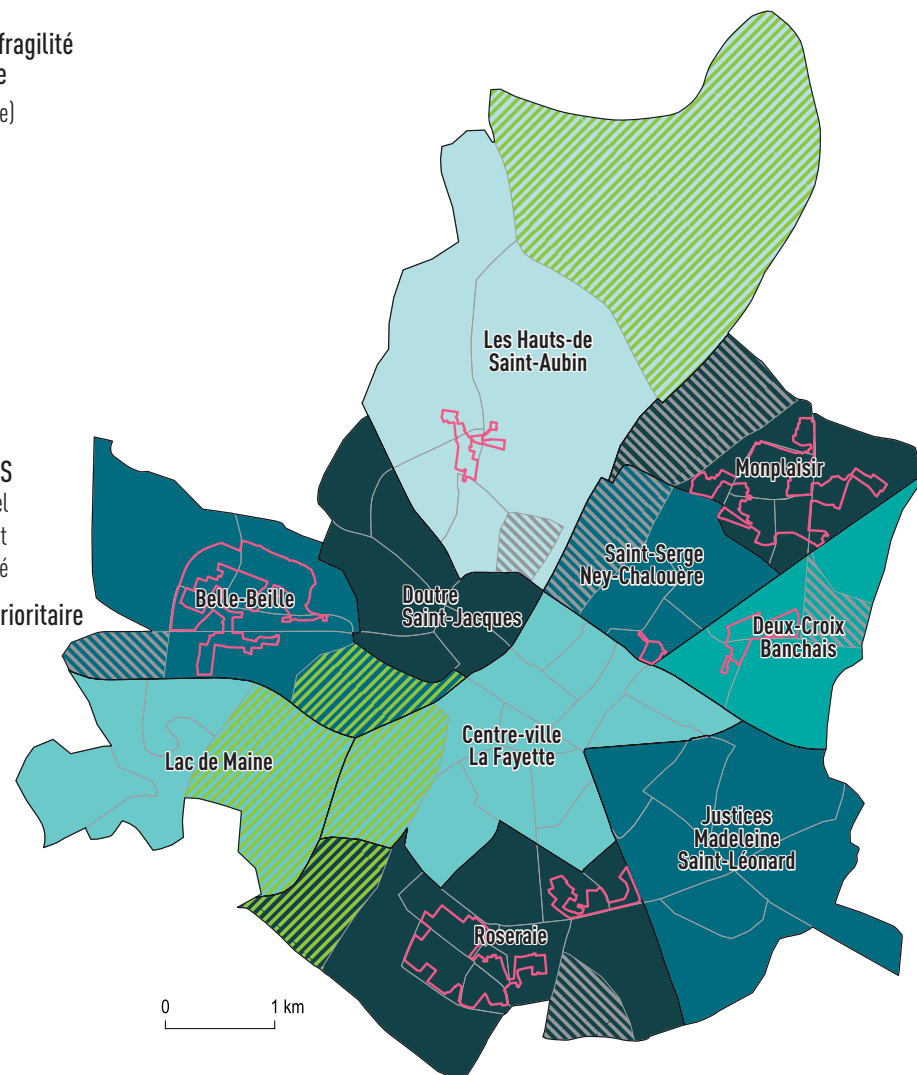
Indice de fragilité numérique

- 1 (faible)
- 2
- 3
- 4
- 5 (fort)

Type d'IRIS

- ▨ Naturel
- Habitat
- ▨ Activité

Quartier prioritaire



©Aura – Octobre 2020

aura

agence d'urbanisme
de la région angevine

29, rue Thiers
49100 Angers

Tel. +33 (0)2 41 18 23 80
Fax +33 (0)2 41 18 23 90
aura@aurangevine.org

www.aurangevine.org
company/aura-angers499
twitter.com/aura_angers49
vimeo.com/aura49

